DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE (30, rue des Ursulines). — A 3 h. 30: maladies du sang et de la peau; à 17 h.: médecine générale, maladies des voies respiratoires (adultes).

ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (Cercle comptable). — Ce vendredi, à 20 h. 30, conférence par M. Potdevin, sur les créances litigieuses.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ETAT. — Assemblée générale dimanche, à 15 h., au local, Café de l'Hôtel-de-Ville.

PHALANGE SYMPHONIQUE du CENTRE. — Ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale, au local. Nouveau programme à l'étude.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

CHORALES NOTRE-DAME de LOURDES. — Répétition générale ce vendredi, à 20 h., à l'église.

— Dimanche, messe, à 11 h. 30, à l'intention de Mme A. Horain.

ORPHÉON DES TRAVAILLEURS. — Ce vendredi, à 20 h., au siège, répétition partielle pour les premiers ténors et les barytons.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce vendredi 14, à 20 h., répétition générale.

AMICALE DU BLANC-SEAU. — La réunion de commission aura lieu à l'école de garçons, ce vendredi, à 20 h. 30. Concours de tir. Bibliothèque. Concert du 19 décembre au Théâtre municipal.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Répétition générale dimanche, à 10 h., au siège, 10, rue de Gand.

LES BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Ce vendredi, à 20 h., répétition et, à l'issue, réunion générale.

MOUVAUX

UNE FEMME TROUVE LA MORT EN TOMBANT DANS UN ESCALIER

Etant légèrement souffrante depuis quelque temps, Mme Lesage, née Lucie Delannoy, âgée de 65 ans, demeurant rue de Wasquehal, maison Mahieu, 5, à Mouvaux, s'occupait néanmoins des soins du ménage tandis que son mari était au travail.

Hier jeudi, vers 12 h. 30, des voisins surpris de ne pas voir comme de coutume Mme Lesage vaquer à ses occupations, pénétrèrent dans l'habitation de celle-ci afin de s'assurer si elle n'était pas malade.

Quelle ne fut pas leur surprise de voir le corps de la pauvre femme étendu au bas de l'escalier et ne donnant plus signe de vie.

M. le docteur Ducoulombier de Mouvaux appelé d'urgence arriva bientôt chez Mme Lesage. Le praticien ne put que constater la mort de celle-ci survenue vraisemblablement à la suite d'une chute dans l'escalier qui lui occasionna une large plaie à la tête ainsi qu'une fracture du crâne.

L'infortunée mari fut prévenu sans tarder et au cours de l'après-midi M. Baucy, commissaire de police, accompagné du garde Renard, se rendit rue de Wasquehal, pour effectuer les constatations d'usage.

AVIS AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les états de paiement de l'encouragement national aux familles nombreuses pour le mois de novembre, n'étant pas parvenus à la mairie, la date de paiement sera annoncée ultérieurement.

POUR L'ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS. — La journée du timbre antituberculeux, fixée au dimanche 16 décembre, ne pourra avoir lieu étant donné que ce jour-là doit être réservé pour l'Arbre de Noël des enfants des chômeurs sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir très prochainement.

TOURNOI DE BIENFAISANCE. — Réunion de la Commission du tournoi de manille au profit des enfants des chômeurs aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, à la Mairie.

LE TOURNOI DE MANILLE AU PROFIT DES CHOMEURS ET VIEILLARDS. — Le dernier délai d'inscription pour ce concours est fixé au 16 décembre. Les équipes seront tirées au sort. Tout concurrent qui réussira à passer le premier tour est d'ores et déjà assuré d'un prix. C'est dire tout l'intérêt du tournoi doté de 3.000 fr. de prix. Le premier étant de 500 francs.

MARCQ-EN-BARŒUL

L'assemblée du Parti démocrate populaire

La section marcquoise du P. D. P. tiendra son assemblée générale le jeudi 20 décembre, à 20 h., en son siège, Café du Coin, Grand'Place, sous la présidence de M. A. Delepierre, conseiller municipal.

Au cours de cette réunion M. Heineaux, avocat au barreau de Lille, prendra la parole.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Le Noël des enfants des chômeurs

Comme suite aux instructions du Préfet du Nord, le Maire informe les habitants que les dons en nature et en argent, destinés au Noël des enfants des chômeurs, seront reçus avec reconnaissance à la Mairie jusqu'à lundi matin 17 décembre.

Les habitants voudront bien s'associer à cette manifestation de solidarité pour apporter un peu de joie dans le cœur des enfants déshérités.

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie lundi prochain, à 9 h., pour percevoir les contributions et payer les mandats.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Au local, habituel, jeudi 20 décembre, à 14 heures.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS. — MUTUELLE RETRAITE. — La Commission rappelle aux membres de la Mutuelle Retraite l'assemblée générale qui a lieu dimanche, à 9 h. 45, salle Jean-Jaurès, rue Carnot, à Tourcoing.

Les adhérents qui pour raison motivée ne peuvent y assister, sont priés de déposer leur convocation et bulletin de vote au siège, 11, place de la Mairie, pour dimanche, à 8 h., dernier délai.

HALLUIN

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui vendredi, à 15 h., au local du Bureau de Bienfaisance, rue des Ecoles, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille : Ouverts ce vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

RONCQ

A L'ETOILE SPORTIVE RONCQUOISE. — Samedi 15 décembre, à 18 h., au siège, réunion générale de tous les équipiers et de la Commission. Présence indispensable.

Ordre du jour : Nomination d'un nouveau secrétaire et d'un trésorier.

CHEZ LES « EMBUSQUÉS DE L'AVANT ». — Permanence, dimanche prochain, à 11 h., café Henri Vandamme, 193, rue de Lille.

CHEZ LES « MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL ». — Dimanche prochain 16 avril, permanence de 9 h. à 11 h. au local, café Saint-Hubert, 265 bis, rue de Lille.

A LA « CHORALE PAROISSIALE » DE SAINT-PIAT. — Ce vendredi, répétition à 18 h. 45, au local ordinaire.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Aujourd'hui vendredi, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Galissot, exercice pour les pupilles, à 19 h.; pour les adultes, à 20 h.

LINSELLES

La fête sportive de bienfaisance en faveur du timbre antituberculeux

C'est le dimanche 23 décembre qu'aura lieu la fête annuelle, au profit du timbre antituberculeux.

Cette année, l'organisation ayant été confiée au jeune Club de Football Linsellois, celui-ci a mis sur pied une réunion qui s'annonce comme devant obtenir un succès sans précédent.

En effet, il y aura, en plus un grand match de football qui sera lui-même précédé d'un autre match en lever de rideau, joué entre les équipes (juniors) du club. Une attraction sensationnelle, consistant en une course de motos sur herbe dotée de nombreux prix, se disputera à la mi-temps du match principal.

Pour cette réunion, des cartes sont déjà mises en vente chez M. Th. Dillies, libraire; chez M. Albert Prénot, siège du F.C.L., café de la Pomme-d'Or, et chez M. Deblock, [illegible], rue du Maréchal-Foch.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Aujourd'hui vendredi, salle de la rue de Tourcoing, exercices pour les pupilles de 18 h. à 19 h. 15 ; pour les adultes, de 19 h. 30 à 21 h.

A LA « J. A. C. ». — Ce vendredi, 14 décembre, à 19 h., à la Maison des Œuvres, place Jeanne-d'Arc, Cercle d'études pour les jeunes de la « J. A. C. ».

BONDUES

LA MAIN DANS L'ENGRENAGE. — Un mécanicien de machine à battre, M. Henri Simpelaere, cabaretier, au hameau de la Payelle, était occupé dans la ferme de M. Decottegnies, au hameau des Prés-Barons, lorsqu'en voulant retirer une ficelle de lieuse, il eut la main droite prise dans des engrenages.

L'ouvrier a eu les doigts arrachés sauf le pouce. L'amputation a été pratiquée.

BOUSBECQUE

COURS DE SOLFÈGE GRATUIT aujourd'hui vendredi, au siège de la Musique municipale, café Saint-Georges, Grand'Place.

COMINES

ŒUVRES LAIQUES. — Le bal annuel de l'Amicale des garçons aura lieu le dimanche 16, avec le concours d'un jazz réputé.

WERVICQ-SUD

L'exposition d'aviculture

C'est demain samedi 15, à 16 h., salle Jeanne-d'Arc, que s'ouvrira l'exposition d'animaux de basse-cour organisée par les Eleveurs Wervicquois.

Les sujets seront mis en cage ce soir et demain matin.

Il est rappelé aux exposants de lapins qu'ils ont intérêt à inscrire dans l'oreille de leurs sujets le numéro de la cage qui leur est réservée, ceci pour éviter toute erreur lors de l'enlèvement de ces animaux.

Des cartes scolaires gratuites seront distribuées dans les écoles.

Les membres de la société sont convoqués pour demain samedi, à 15 h. 30, au local où un vin d'honneur sera servi.

Dimanche, à 11 h. 30, assemblée générale des Eleveurs Wervicquois ; à 13 h. 30, banquet.

Le Congrès de l'Intersyndicale des marchands de marchés du Nord de la France se tiendra le 16 décembre, à Lillers

Le Congrès annuel de l'Intersyndicale des Marchands de marchés du Nord de la France, groupant les délégués du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, aura lieu à Lillers, salle de la Mairie, dimanche 16 décembre.

Les débats commenceront à 10 heures, sur l'ordre du jour suivant: 1. Dépôt des vœux; 2. La crise économique et la situation sur nos marchés; 3. Les marchands étrangers et leur réglementation; 4. Situation morale et financière de la Fédération. Rapporteur: M. Léon Huboin, secrétaire général de la Fédération des Marchands forains et ambulants de France; 5. Questions diverses.

L'entrée de la salle sera accordée à tous les marchands du Nord de la France à jour de leurs cotisations fédérales et syndicales.

Pourra-t-on patiner cet hiver ?

Connaîtrons-nous cet hiver des froids rigoureux et assez prolongés pour permettre aux amateurs de patinage de se livrer à leur sport favori ?... Il est bien difficile de le dire dès maintenant. Ce que nous pouvons affirmer de suite, c'est que si la température se fixe au-dessous de zéro, l'automobiliste devra adopter la KERVOLINE STARTER 38. Seule cette huile, à la fois très fluide et très lubrifiante, permettra des départs faciles même après les nuits de gelée et assurera un excellent graissage lorsque le moteur aura pris sa température de régime.

Au Comice agricole de l'arrondissement de Lille

Le Comice agricole tiendra sa réunion mensuelle le mercredi 19 décembre, à 11 h., à la Nouvelle Bourse, salle de la Justice de paix, à Lille.

A l'ordre du jour figurent: notamment présentation et admission de nouveaux membres; considérations sur l'économie dirigée, par M. Numa Rousse; la réglementation nouvelle du lait, par M. Vandamme, professeur d'agriculture; dispositions en vue de l'obit annuel en janvier.

AUX ANCIENS DU 5e R.A.P.

Tous les artilleurs ayant appartenu à ce régiment, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, sont priés d'assister à la fête de Sainte-Barbe, qui sera célébrée dimanche 16 décembre.

A 10 heures: Messe à Lezennes et bénédiction de l'étendard par M. l'abbé Lefebvre, capitaine d'artillerie de réserve, curé de cette paroisse. Départ à 9 h. 30, place du Palais-Rihour, à Lille.

A 12 heures, à la Vieille Bourse de Lille: Remise officielle de l'étendard par le chef de bataillon Sabathie, représentant le général commandant la 1re Région.

A 13 heures: Banquet, Hôtel de Strasbourg.

ECZÉMAS — PELADES
Plaies Variqueuses - Croûtes laiteuses - Acné Boutons - Rougeurs - Herpès - Démangeaisons Psoriasis - Sycosis sont rapidement guéris par le TRAITEMENT J.-M. LARCADE, Pharmacien-Spécialiste, à TARBES (Htes-Pyrén.). (Envoi gratuit d'une importante brochure).

LILLE

Le général Niessel parlera du « Danger Aérien » dimanche soir, à la Salle Industrielle

Nous rappelons que M. le général Niessel, ancien inspecteur général de l'aéronautique, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, viendra donner, Salle Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, le dimanche 16 décembre, à 21 h., une grande *conférence sur « Le danger aérien »* et la protection de la population civile.

Cette conférence sera faite au profit de la Société de secours aux blessés militaires.

M. le *général Mussel*, commandant la 1re région, a accepté la présidence d'honneur de cette manifestation de défense aérienne.

On peut trouver des entrées à la Maison Coupleux, 24, rue Esquermoise.

Chez les collectionneurs de timbres

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, la Bourse aux timbres, dont le siège est à Lille, 18 et 15, place Rihour, organise pour le dimanche 16 décembre, une réunion exceptionnelle à laquelle ont été conviés, outre certaines autorités de Lille, Roubaix et Tourcoing, les représentants des clubs philatéliques de la région roubaisienne et de la Belgique.

On assure, en effet, que les plus riches collectionneurs de Liége, Charleroi, Bruges et Ostende, seront présents à cette réunion et auront avec les collectionneurs d'Amiens, Abbeville, Valenciennes, une conversation technique sur certaines vignettes récemment découvertes.

Le coureur cycliste Julien Perrain et son beau-frère sont arrêtés pour banqueroute frauduleuse

Le Tribunal de Commerce de Lille prononçait il y a quelque temps la faillite d'une maison de cycles exploitée boulevard de la Liberté, par M. Depaepe et son beau-frère, Julien Perrain, le coureur cycliste bien connu.

Le passif de la faillite s'élevait à 700.000 francs et l'actif à 350.000 francs.

Mais, à la surprise générale, Julien Perrain présenta une reconnaissance de dettes de 200.000 francs, signée par son beau-frère, et garantie par un nantissement sur le fonds de commerce.

Perrain prétendit, en effet, qu'il n'était pas l'associé de son beau-frère, mais seulement son employé.

En fait, c'était lui seul que connaissaient les clients et fournisseurs.

Sur plainte du syndic de la faillite, une enquête fut ouverte et, aujourd'hui, il a été procédé à l'arrestation de Depaepe et de Julien Perrain.

Le commerçant et le coureur cycliste ont été tous deux écroués à la prison de Loos.

FLÉCHET
chapeaux parfaits
chez les meilleurs chapeliers

NORD

La première école de la «Cité familiale» de Lambersart sera bénie le 16 décembre par S. E. le cardinal Liénart

S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, viendra bénir l'école qui vient d'être construite à la « Cité familiale » de Lambersart, grâce au zèle dévoué de M. l'abbé Dehondt, curé-fondateur de la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne de la Cité familiale.

Le cardinal sera reçu à 15 h. par M. E. Duthoit, président de la Société lilloise des Cités-Jardins et ira ensuite bénir la nouvelle école.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Par suite de cas de diphtérie, toutes les écoles d'Avelin sont fermées

Depuis quelque temps des cas bénins de diphtérie étaient signalés à Avelin et toutes les mesures avaient été prises pour combattre l'épidémie et sauvegarder les enfants. Malgré ces précautions les cas augmentèrent et s'aggravèrent à tel point qu'on eut à déplorer le décès d'un jeune garçon de 6 ans.

M. des Rotours, député-maire, vient de faire fermer les deux écoles publiques et les deux écoles libres.

Un enfant meurt ébouillanté à Wannehain

Le petit Robert Brouck, 3 ans, est tombé dans une bassine d'eau bouillante et malgré les soins qui lui furent prodigués, il est mort quelques heures plus tard.

L'ALIMENT DU TRAVAIL

En temps de crise il est plus que jamais nécessaire de connaître les aliments et de distinguer ceux qui conviennent à notre genre de vie. Ils se divisent en deux grandes classes : ceux qui servent à l'entretien du corps humain et ceux qui lui fournissent les forces supplémentaires pour le travail actif. Ils sont les uns et les autres indispensables. L'employé et l'ouvrier dépensent de l'énergie qu'il faut remplacer par une nourriture plus spécialement forte et qui nous est fournie par cette deuxième série d'aliments, dont le principal est le sucre. C'est par excellence l'aliment des travailleurs.

PAS-DE-CALAIS

Un cheminot est tué accidentellement en gare d'Hénin-Liétard

M. François Legrand, 28 ans, demeurant à Chocques, occupé aux manœuvres d'un train de marchandises, a été renversé par un train de voyageurs pénétrant en gare d'Hénin-Liétard.

Le malheureux qui avait le bassin fracturé, la colonne vertébrale brisée fut conduit à l'hôpital où il décéda peu après.

Une macabre escroquerie à Boulogne

Il y a quelques jours, Emile Duquesnoy, marin boulonnais, chargeait une entreprise de pompes funèbres des obsèques de sa femme et du transport du corps à Marquise.

Quand le fourgon arriva, les employés apprirent qu'il n'y avait point de morte dans la maison indiquée.

L'entreprise fit des recherches qui permirent d'établir qu'Emile Duquesnoy l'avait escroquée d'une somme d'ailleurs légère. Le marin a été arrêté et sera poursuivi pour escroquerie.

La taxe unique sur la Bière

Dès la mise en application de la taxe unique sur la bière, l'Union générale des Syndicats de la Brasserie Française a prévenu les consommateurs qu'elle était dans l'obligation de récupérer la différence entre le montant de la taxe sur le chiffre d'affaires qu'elle payait précédemment et qui reste à sa charge et la somme qui était payée, après la sortie de la brasserie au titre de la taxe sur le chiffre d'affaires par ceux qui étaient soumis à cet impôt et qui s'en trouvent exonérés maintenant.

Certains clients ayant contesté la légitimité de cette récupération, prétendant que le législateur avait voulu reporter sur le brasseur seul la charge totale de la taxe unique, ont fait poser la question au ministre des Finances. Celui-ci vient de faire la réponse suivante :

« La taxe unique instituée sur la bière « par l'article 2 du décret du 19 juillet « 1934 a pour objet de remplacer l'impôt « sur le chiffre d'affaires antérieurement « perçu tant chez le brasseur que chez le « grossiste et le débitant lors de chacune « des transactions que subissait le produit « avant d'être consommé.

« Sans doute le brasseur est constitué « redevable de la nouvelle taxe, mais il ne « s'ensuit nullement que le texte ait voulu « par là mettre définitivement cette taxe « à sa charge. Il est, au contraire, normal « que le brasseur, simple collecteur d'impôt, fixe son prix de vente de manière « à récupérer la part des droits qui, sous « le régime ordinaire de la taxe sur le « chiffre d'affaires, était à la charge de ses « clients et dont ceux-ci se trouvent désormais exonérés du fait de l'institution « de la taxe unique.

« Mais l'Administration, qui ne connaît « que le débiteur d'impôt, n'a pas à intervenir dans la question de la fixation du « prix de vente dans les rapports du producteur et des intermédiaires et commerçants successifs. »

La question est donc maintenant définitivement tranchée et la légitimité de la récupération reconnue par M. le Ministre des Finances lui-même.

L'Union Générale des Syndicats de la Brasserie Française.

SOMME

A Abbeville, un cultivateur roule sous son attelage

M. Julien Lefebvre, cultivateur, à Cambron, retournait chez lui avec un chariot chargé de 5.000 kilos de pulpe quand il glissa du cheval sur lequel il était monté et roula sous une des roues du véhicule qui écrasa sa jambe droite.

Le meurtrier de Ligescourt a renouvelé ses aveux

Jules Cochon, qui dans la nuit du 25 octobre dernier, à la suite d'une discussion précipita dans un puits très profond une sexagénaire, Mme veuve Dorion et mit ensuite le feu à la grange de cette dernière, a été entendu par M. Lorgnier, juge d'instruction.

Faisant preuve d'un cynisme révoltant, l'assassin a renouvelé ses aveux.

T. S. F.

Programmes du vendredi 14 décembre 1934

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247,3 m.). — 8 h. 30: Disques: Carmen Sylva, intermezzo andalou (Kolimaneck): Menuet (Beethoven).

11 h.: Concert de musique variée: Quintette à vent: 1) Prélude, 2) Thème, quatre variations et final (Yvonne Desportes); Ballade pour flûte, soliste: M. Carette; au piano: M. Henri Hespel (Félix Fourdrain); Sonate à trois pour hautbois, clarinette et basson, solistes: MM. Vancoppenolle, Vanhée et Plessier (Boccherini); Les strophes pour cor, soliste: M. Heria; au piano, M. Henri Hespel (Charles René); Aubade quintette à vent (Pessard); Suite pour instruments à vent et piano: 1) Entrée, 2) Andantino, 3) Ronde final (Charles Quef).

12 h. 15: Relais de Paris-P.T.T.
14 h.: Cours. Communiqués.
14 h. 30: Relais du poste Radio-colonial.
16 h.: Concert d'orgue.
17 h.: Relais de Lyon.
18 h.: Relais de Paris-P.T.T. Demi-heure féminine.
18 h. 30: Radio-journal.

19 h. 30: Cours. Communiqués. Rappel des deux derniers tirages des primes. Disques: Ah qu'on est bête quand on est amoureux (Van Parys); La java des trouffions (Cherfeld); Accordéoni, valse (Marceau); A l'américaine, marche (Marceau).

19 h. 45: Disques: Nid d'amour, mélodie (Boyer Hirsch); Pays du rêve, duo (Berniaux Leblond); Fleur d'Hawaï, pot pourri (Abraham).

20 h.: Indication de l'heure. Résultats du tirage des primes. Disques: Quand l'amour meurt (Crémieux); Oublions le passé (Dickson); Avec mes cent sous (G. Ouvrard); Quand j'serai plus soldat (Desmoulins); Les papillons de nuit (Gabaroche); Une simple poupée (L. Halot); Les gendarmes à pied (Gaudioff Carré); Les gaietés de la Radio (Bach et Laverne); Si c'est ça l'amour (Hollaender); Ne tirez pas sur le pianiste (Hollaender).

20 h. 30: Relais de Bordeaux.

RADIO-PARIS (1.648 m. 3, 75 kw.). — 7 h.: Disques: Méditation de Thaïs (Massenet). — 8 h.: La Fille de Madame Angot (Lecocq). — 12 h.: Causerie. — 12 h. 30: Concert d'orchestre: danses, refrains — 16 h. 30: Cours d'anglais. — 18 h. 10: Causerie agricole. — 18 h. 30: Lectures poétiques: « Poètes de la Pléiade ». — 18 h. 45: Chronique théâtrale. — 19 h.: Causerie. — 19 h. 15: Revue des revues littéraires. — 19 h. 25: Chronique des assurances sociales. — 19 h. 30: La vie pratique. — 20 h.: Théâtre: L'Abbesse de Jouarre (Ernest Renan). — 21 h. 15: Chronique gastronomique. — 22 h. 30: Danse.

TOUR EIFFEL (1.389 m., 15 kw.). — 14 h. 45: Quintette radio-coloniale. — 19 h. 30: Concert symphonique: Concerto (Beethoven); Suite (J.-S. Bach); Concerto (Mozart); Grand duo (Weber); Moto perpetuo (Strauss).

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 10 h. 45: Disques. — 11 h.: Lille. — 12 h.: Concert. — 12 h. 45: Disques. — 13 h.: Concert. — 17 h.: Lyon-la-Doua. — 18 h. 15: Sonate (Fauré); Ballade en fa majeur (Chopin); Sonate en la majeur (Franck); La Fille aux cheveux de lin (Debussy); Valse (Brahms). — 19 h. 45: Disques. — 20 h. 30: Concert: Les ruines d'Athènes (Beethoven); Oh! perfide! (Beethoven); Aux étoiles (Duparc); Phidylé; Le pays où se fait la guerre (Mme Col. Wyss); Echos d'Alsace (Barth): Pastorale et danses (Bretagne); Minute printanière (P. Pierné); A travers l'Alsace (Phol).

RADIO-TOULOUSE (335 mètres 2). — 9 h. 35: Accordéon — 8 h. 45: Chansonnettes. — 12 h.: Musique militaire. Mélodies. — 12 h. 45: Disques. — 13 h. 5: Opérettes. — 13 h. 15: Orchestre de salon — 13 h. 30: Chansonnettes. — 13 h. 45: Opéras-comiques. — 18 h. 15: Orchestre viennois. — 18 h. 30: Opéras. — 18 h. 45: Bal champêtre. — 19 h. 10: Films. — 19 h. 45: Airs régionaux. — 20 h. 15: Comédies musicales. — 21 h.: Fantaisie radiophonique. — 21 h. 30: Orchestre. — 22 h.: Fantaisie radiophonique. — 22 h. 30: Louise, de Charpentier. — 23 h. 15: Musique militaire. — 23 h. 30: Mélodies. — 23 h. 50: Opéras-comiques. — 0 h. 5: Opérettes. — 0 h. 15: Orchestre viennois.

BRUXELLES (620 kcts, 15 kw, 483,9 m.). — 12 h.: Orchestre de genre: Marche solennelle (Sumkay); Oiseaux de passage viennois, valse (Translateur); Ouverture des Hirondelles (Hirschmann); Fantaisie sur Lakmé (Delibes); Mazurka de salon, pour flûte (Doppler); Danses espagnoles (Moszkowsky); Pot pourri de valses n. III (Robrecht). — 13 h. 10: Musique enregistrée. — 14 h.: Emission de la radiophonie scolaire. — 17 h.: Orchestre symphonique. Concert de musique belge: Marche inaugurale (Martin-Lunssens); Impression asiatique (Lucien Mawet); Scherzo (Alfr. Mahy); Deuxième suite mélodique (Fr. Rasse); Menuet à l'aimée (Opsomer); Petite suite (Oscar Roels). — 18 h.: Causerie. — 18 h. 15: Deux extraits de La flûte enchantée (Mozart): Air d'Isis, La haine et la colère; Chant de la nourrice (Milhaud); Le chef d'armée (Moussorgsky) — 18 h. 30: Séance consacrée à Berlioz: Ouverture de Benvenuto Cellini; Scherzo de Roméo et Juliette; Symphonie fantastique, Marche au supplice; Course à l'abîme, de La Damnation de Faust. — 19 h. 15: Cantilène improvisation (Tournemire); Choral en la mineur (Franck). — 20 h.: Escales (J. Ibert). — 20 h. 30: Ballet d'Hamlet (A. Thomas). — 20 h. 45: Radiodiffusion du tirage des troisième et quatrième tranches de la Loterie coloniale. — 22 h. 25: Soirée de danse.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 45: Concert: Marche indienne (Sellenick). — 8 h.: Informations. — 12 h.: Concert: Marche parisienne (Ganne); Un soir de fête à la Havane (Filippucci); Vie d'artiste (Joh. Strauss); Paillasse (Leoncavallo). — 12 h. 30: Madiana (Almaby); Qui j'aime (Hollaender); Lamento negro (Simons); C'est une joie qui monte, monte (Misraki); Mes baisers te diront (Aivaz); Mais quand le cœur dit oui (Sylviano); Je n'ai qu'un amour, c'est toi (Zeller); Celimène (Misraki); Le Tsarevitch (Lehar). — 13 h. 25: Concert: Feuilles du matin (Joh. Strauss); Bal à l'Opéra (Heuberger); La Veuve joyeuse (Lehar); Nautical Moments (Winter). — 18 h. 30: Musique légère et danse. — 19 h. 40: Cabaret hollandais: Carioca (Youmans); Sous les ponts de Paris (Scotto); Argentina: The girl of the Freaks (Barbarin); Valse Erica (Wiedoeft); Oh! Johanna (Lawrence). — 20 h. 20: Concert: Marche florentine (Fucik); Le lac dans la forêt (Hardman); The unforgotten Melody (Hadyn). — 20 h. 40: Concert: Cortège humoristique (Juon); Carnaval japonais (Basque); Célèbre valse (Moszkowsky); Redzi (Caludi); Valet de carreau (Steele); Sphinx (Popy); Amitié (Zeh). — 21 h. 15: Lakmé (Delibes); Paillasse (Leoncavallo); Addia (Tosti). — 21 h. 30: Concert. — 21 h. 45: Musique de chambre: Sonate (Franck), piano et violon; Sonate (Grieg), piano et violoncelle. — 22 h. 25: Danse.

NATIONAL (Daventry) (1.500 mètres). — 11 h. 50: Concert. — 12 h. 30: Orchestre. — 13 h. 15: Concert. — 14 h. 30: Concert. — 15 h. 40: Concert. — 16 h. 30: Musique légère. — 17 h. 15: Mandolines. — 19 h. 10. Musique de Purcell. — 19 h. 30: La grande aventure, comédie, par A. Bennett. — 21 h.: Récital pour deux pianos: Prélude en mi (Bach); La nuit; L'Amour (Rachmaninoff); Parade (Chasins); Valse (Arensky); Caprice (Baumer). — 22 h. 15: Quintette: Deux danses montagnardes (Mc Ewan); Sur les ailes du chant (Mendelssohn); Le comte de Luxembourg (Lehar); Danse de Hamac (Mac Dowell); Csardas (Monyi); Pourquoi? (Tchaïkowsky); Finlandia (Sibelius); Sérénade française (Grieg); Vieux doux chant d'amour (Mollay). — 23 h 15: Orchestre.

MIDLAND REGIONAL (391 mètres 1). — 17 h. 15: L'heure enfantine. — 19 h. 30: Concert: Ouverture de fête académique (Brahms); Orphée, fragment (Gluck); Concerto en fa pour piano et orchestre (Mozart); Chant avant le lever du soleil, ouverture (Delius); Trois danses du tricorne (Falla). — 20 h. 30. Variétés.

ROME (713 kcts, 50 kw, 420,8 m.). — 11 h. 30: Disques. — 12 h.: Musique variée. — 18 h. 15: Bulletin météorologique. — 19 h.: Radio-journal. — 19 h. 10: Disques. — 19 h. 45: Programme pour la Grèce. — 19 h. 45: Programme pour la Grèce. — 18 h. 45: La princesse de cirque opérette (Kalman).

HUIZEN (223 kcts, 7 kw., 1.348 m.). — 13 h. 40: Concert d'orgue: Fantaisie (Topfer); Paulus, fragment (Mendelssohn-Dubois); Prélude, fugue et variations (Franck); Hymne à sainte Cécile (Gounod); Disques: Concerto en fa majeur (Haendel); Toccata (Dubois); Chant pastoral (Dubois); Marche hongroise (Rakoczy) — 17 h. 10: Concert: Viva el Torero (Popy); Der Brienhügel, ouverture (Kühlau); Chant sans paroles (Tchaikowsky); The golden, valse (Winter); La Geisha, pot pourri (Jones); Disques: Bilon-marche (Blon); Prince Mathusalem, ouverture (Strauss); Leuchtkaferchens Stelldichein (Siede); Pizzicato-polka (Strauss); Le Mikado, pot pourri (Sullivan). — 19 h. 55: Chœur d'hommes: Vale carissima (Kaun); Der alte Baum (Honegger); Heriet (Verhoeff); Voormanslied (Meldenhauer). — 20 h. 15: Chant. — 20 h. 30: Dajos Bela et son orchestre. — 21 h.: Chant. — 21 h. 25: Concert: Benvenuto Cellini ouverture (Berlioz); Deux nocturnes (Debussy); L'oiseau de feu (Strawinsky). — 22 h. 20: Suite du concert symphonique: Tod und Verklärung (R. Strauss); Don Juan (R. Strauss). — 23 h.: Dajos Bela et son orchestre.

LANGENBERG (455 m. 9, 60 kw.). — 5 h.: Disques. — 6 h. 15: Disques. — 9 h. 15: Hambourg. — 11 h.: Hambourg. — 12 h. 15 Concert. — 13 h. 15: Danse — 15 h.: Leipzig. — 16 h. 30: Théâtre — 16 h. 45: Lieder. — 18 h.: Heure variée. — 19 h. 15: Hambourg. — 22 h.: Danse.

Sitôt après une maladie il faut réparer les forces perdues

Nouvelle manière agréable de prendre l'Huile de Foie de Morue. Rapide augmentation de poids.

Rien ne vaut les merveilleuses vitamines de l'Huile de Foie de Morue pour rendre aux convalescents leurs forces et leur santé — tout le monde sait cela !

Mais personne n'aime prendre cette Huile à cause de son goût affreux, de son odeur repoussante et des troubles d'estomac qu'elle provoque. C'est pourquoi les médecins modernes recommandent maintenant les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue, qui font le bonheur de milliers et de milliers de personnes ayant perdu leurs forces à la suite de maladies graves et après une grippe, une toux ou un rhume obstiné.

Achetez dans n'importe quelle pharmacie une boîte de Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue à fr. 12,75. Elles sont recouvertes d'une couche de sucre et très agréables à prendre en toutes saisons. Les personnes faibles et amaigries, hommes, femmes et enfants, les prennent pour retrouver leurs forces et augmenter de poids rapidement, et avec de si bons résultats que, en général, ils augmentent de 3 kilos en 30 jours. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris.

CONCERTS ET SPECTACLES

Le JOURNAL DE ROUBAIX *ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.*

ROUBAIX

Hippodrome-Théâtre

LA TOSCA. La représentation que donnera dimanche prochain la Troupe de Gand avec le concours du célèbre ténor Guiseppe Lugo s'annonce comme un prodigieux succès ; la feuille de location s'est ouverte avec rapidité et il est bon, dès maintenant, de s'assurer des places encore vacantes, chez Jubé, 16, rue de la Gare.

On peut également renouveler, dès aujourd'hui, les abonnements pour la seconde série des représentations d'opéra. S'adresser comme d'usage. 22622d

La prochaine fête d'hiver des Amicales Marlot-Linné

Le succès de la première fête d'hiver qu'organise le Comité des amicales les 15 et 16 décembre, s'annonce comme magnifique. Il faut dire aussi que, ni la Symphonie, sous la baguette de M. Tetin, ni la Section théâtrale, sous la direction de M. Roussel, n'ont ménagé leurs efforts afin de satisfaire leur public.

Le programme débutera par un saynète qui sera exécutée par un chœur de fillettes, élèves de l'école Linné.

Il y aura aussi deux comédies : « Le Misanthrope et l'Auvergnat » et « La ménagère apprivoisée », ainsi qu'une opérette, « Les amoureux enragés ». Intermèdes et accompagnement de l'opérette par la Symphonie des Amicales.

Prix des places : Samedi 15, à 19 h. 30: Amicalistes, entrée gratuite ; non amicalistes, 2 fr. 50. Dimanche 16 décembre, à 15 h. : Réservées numérotées, 5 fr. ; premières, non numérotées, 2 fr. 50.

Vente des cartes et location, jeudi 13 et vendredi 14, salle des fêtes, de 19 h. 30 à 20 h. 30. Réclamer les cartes aux élèves Léon Marlot-Linné et aux membres du Comité.

La fête annuelle du Sport Ouvrier Roubaisien

Rappelons que la fête annuelle du Sport Ouvrier Roubaisien aura lieu au Foyer d'éducation ouvrière, sous la présidence d'honneur de M. Leuller, secrétaire du C. R. du Nord de l'U.S.S.G.T.

Nul doute que tous les amis et sympathisants qui feront le déplacement dimanche au Foyer, ne regretteront pas leur journée. Ils auront le plaisir de voir exécuter dans de jolis ballets les enfants du S. O. R.

Les portes seront ouvertes à 16 h. La Commission informe le public que les portes seront rigoureusement fermées pendant les exécutions.

Pour les personnes qui ne seraient pas encore munies de cartes, peuvent s'en procurer au prix de 3 fr. numérotées, et de 2 fr. non numérotées, au concierge du Foyer.

TOURCOING

Le concert d'hiver des écoles

Voici le programme de cette soirée de gala qui aura lieu mercredi 19 décembre, au Théâtre municipal, à 20 h., sous la présidence de MM. Ingheis, député-maire, et de Charlier, inspecteur de l'Enseignement primaire :

1re partie : 1. Harmonie municipale, sous la direction de M. Niverd, prix de l'Institut : « Patrie », de Bizet ; « Le beau Danube bleu », de J. Strauss. — 2. Jules Vanhoutte, patoisant tourquennois, dans son répertoire. — 3. Section des Fifres, du groupe musical scolaire : « Rossignolette », de L. Liagre ; « L'oiseau et sa cour », de L. Liagre. — 4. Les vagabonds rigolos, attraction inédite. — 5. La morale laïque et la paix, conférence par M. Lucien Le Foyer.

2e partie : 1. Harmonie des Amicales laïques, sous la direction de M. Robert Vermaut : « La plainte du clocher », de Balay; « Le Châlet », opéra de Adam. — 2. L. Vienne, ténor, dans son répertoire. — 3. Le célèbre Bibos. — 4. « Manu militari », comédie en 1 acte, de Paul Gavault, interprétée par la Compagnie dramatique colbertiste. Orchestre des Jeunes de l'Harmonie des Amicales. Pianiste accompagnatrice, Mme Faure-Scalbert.

Les personnes désireuses de retenir leur place peuvent s'adresser au Théâtre, samedi toute la journée, mardi et mercredi, dans l'après-midi.

Amicale des Piats

L'Association organise pour demain samedi, à 19 h. 30, dans la salle des fêtes de l'école, une soirée familiale, au cours de laquelle plusieurs chanteurs se feront entendre, ainsi que l'orchestre des Jeunes des Amicales laïques. La Commission y invite tous ses membres. Entrée gratuite.

LILLE

LE REXY. — Permanent à 14 h. Cette sem. : Un reportage exclusif sur les matches Deglane et Strangler Lewis, et « Minuit Place Pigalle ». 22619

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(4me Chambre)

Audience du jeudi 13 décembre 1934

Présidence de M. Le Friec

— La protection du travail. — 25 francs d'amende à M. Cyrille Wittebolle, 35 ans cultivateur à Lys-lez-Lannoy, rue de Toufflers, pour avoir employé un ouvrier étranger non muni d'une carte de travailleur.

— Deux amendes de 5 fr. à M. Henri Lebouca, 36 ans, entrepreneur de transports automobiles, à Roncq, 266, rue de Lille, qui n'a pas affiché dans ses ateliers un horaire du temps du travail, et n'en avoir pas adressé copie à l'Inspecteur du travail.

— Soyez en règle. — Pour défaut d'immatriculation et de carte d'identité, Antoine Verbèke, 30 ans, journalier, à Linselles, 41, rue d'Hébuterne, a été condamné à une amende de 16 fr. et à une amende de 5 fr.

— Pour le même motif, Rachel Dutoict, 21 ans, servante, à Mouvaux, boulevard Carnot, a été condamnée à une amende de 25 fr. et à une autre de 5 fr.

— Michel Stragier, 20 ans, chauffeur, à Wervicq, a été condamné à 16 fr. d'amende pour défaut de visa.

— Pour avoir omis d'acquitter les cotisations d'assurances sociales de vingt ouvriers, M. Marius Veragheo, 41 ans, confectionneur, à Roubaix, 15, rue de l'Alouette, a été condamné à vingt amendes de 16 fr.

— Contrebande. — René Buchet, 26 ans, manœuvre, à Lille, 112 bis, rue Jeanne-Hachette, a été condamné à deux mois d'emprisonnement et 1.810 fr. d'amende, pour avoir introduit en contrebande 29 kilos de tabac étranger, le 1er décembre, par Leers.

— Respectez l'autorité. — Huit jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis, et 16 fr. d'amende, plus 5 fr. d'amende pour ivresse à Ch. Verfaillie, 50 ans, terrassier, à Wattrelos, 63, rue du Rivage, qui avait injurié le garde-champêtre de sa localité.

Le teint bilieux des malades du foie

Mme D..., de Paris, a le teint et les conjonctives légèrement jaunes. Elle se plaint de fatigue générale, d'inappétence, de renvois amers après les repas. Elle souffre aussi de migraines dues à la constipation. Les laxatifs que la malade emploie presque journellement n'agissent plus guère. Elle prend alors de l'Hépascol François (extrait total liquide de feuilles fraîches d'artichaut). En une semaine, les renvois cessent. Après un flacon, les garde-robes sont régulières et cela sans avoir recours aux laxatifs ; les migraines ont disparu. Mme D... mange avec appétit, elle se sent pleine d'entrain ; son teint est redevenu frais et rose. La malade déclare qu'elle « ne connaît pas d'onguent pour faire aux femmes un teint plus éblouissant ». (Cas 198).

L'Hépascol François, qui est une association d'extrait total liquide d'artichaut et d'autres plantes bienfaisantes pour le foie, est en vente dans toutes les pharmacies : 10 fr. 60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 22604d

Progrès et Confort

Telle est la devise de M. Pico, directeur du Casino de Roubaix. Aujourd'hui, sa clientèle en venant assister au spectacle, aura une agréable surprise en constatant que les fauteuils des réservées ont été changés par des fauteuils Pulmann, sièges et dossiers en caoutchouc mousse silencieux (dernier cri du confort).

Les anciens fauteuils des réservées remplaceront les fauteuils des premières devant la scène, ce qui permettra de donner plus de confort à ces places.

M. Pico ne s'arrêtera d'ailleurs pas là : il s'efforcera par la suite de donner à sa clientèle le maximum d'aise, de confort et de distractions de toutes sortes. 22615d

CASINO
ROUBAIX
Soirée à 8 h. 30 (Tél. 257.33)
GEORGES THIL, de l'Opéra dans
LA CHANSON DE PARIS
Comédie gaie avec Armand Bernard
BOLÉRO
Rythme - Danse - Musique
Tous les Samedis Matinée à 3 h. 30
Vendredi, Raimu dans MINUIT PLACE PIGALLE et Marie Bell dans Fédora.
Retenez vos places. Mercredi 19 déc.
GABY MORLAY
dans MADEMOISELLE MA MÈRE. Comédie gaie. - Galer. côté, 5.00 - Galer. face, 8 fr. - Prem. côté, 10 fr. - Fauteuils face, 18 fr. - Réservées, 15 fr. - Loges, 25 fr. — Toutes les places sont numérotées gratuitement. 22610d

COLISÉE
CE SOIR à 8 heures 30
PROGRAMME EXCEPTIONNEL
GEORGES THIL dans
LA CHANSON DE PARIS
avec ARMAND BERNARD
Georges RAFT dans
BOLÉRO
DEUX GRANDS FILMS
COLISÉE-DANCING. Lundi 24 Déc.
GRANDE SOIRÉE DE RÉVEILLON

Salle Sainte-Cécile Téléph. 344.00 Soirée à 8 h. 15
L'IMMENSE SUCCÈS MONDIAL
LE ROSAIRE
d'après le roman de Florence Barclay avec André Luguet, Louisa de Mornand
UNE RENCONTRE
avec Annie Ducaux, Daniel Lecourtois
Vendredi : le plus grand succès de la saison
MON CŒUR T'APPELLE avec J. Kiepura

BELGIQUE

Le Roi, docteur honoris causa de l'Université de Lille

Le roi recevra, samedi, en audience solennelle, une délégation de l'Université de Lille, composée de MM. le recteur Duez, doyen de la Faculté de Droit; Dubois, doyen de la Faculté de médecine ; Maige, doyen de la Faculté des sciences et Hubert, doyen de la Faculté des lettres.

M. Chatelet remettra au Roi le diplôme et l'épitoge de docteur « honoris causa » de l'Université de Lille. Cette dignité a été conférée en décembre dernier au prince Léopold, duc de Brabant, pour reconnaître la valeur de ses recherches scientifiques au cours de ses voyages d'étude et souligner l'intérêt de ses initiatives dans le domaine des sciences sociales.

BELGIQUE-CONGO EN DEUX ÉTAPES AÉRIENNES

On attend l'arrivée à Bruxelles de l'avion anglais « Comet III » qui va tenter la liaison aérienne Bruxelles-Léopoldville en deux étapes. L'appareil est un bimoteur qui a déjà réalisé Londres-Melbourne.

La vitesse normale de cet avion, dite vitesse de croisière, est de 363 kilomètres à l'heure, mais sa vitesse maximum atteint 385. Son rayon d'action est de 4.000 kilomètres.

Deux aviateurs, un Belge et un Anglais assureront le pilotage.

Dès le soir de leur premier voyage, ils espèrent se poser à Niamey, de l'autre côté du Sahara. La distance de Bruxelles à Niamey serait ainsi franchie en une journée, avec une courte escale à Oran.

Le lendemain matin, l'avion reprendra son vol pour Léopoldville, où il compte atterrir vers midi. Il assurera le transport du courrier.

L'avion portera le nom de « Reine Astrid ». Les souverains belges montrent ainsi le prix qu'ils attachent à cette initiative. Il ne s'agit point, en l'espèce, d'un raid, mais d'une expérience et d'un effort qu'on peut exiger d'un appareil de sa classe, s'il était affecté à une ligne régulière, et dans les conditions normales de sécurité exigées des avions de transport et de commerce.

LE PRINCE AAGE DE DANEMARK A BRUXELLES

Le prince Aage de Danemark et sa femme, la princesse Renée de Bourbon-Parme, sont arrivés à Bruxelles jeudi, venant de Paris.

Ils ont été reçus par des officiers de la Maison du Roi et salués par M. Max, bourgmestre.

Le Prince s'est rendu à la tombe du Soldat Inconnu où il a déposé des fleurs.

L'INDUSTRIE TEXTILE ET L'AIDE GOUVERNEMENTALE

L'Association des Groupements textiles de Belgique ayant pris connaissance des déclarations de M. Theunis, premier ministre, réitère ses revendications antérieures en ce qui concerne la diminution des éléments du prix de revient et notamment des charges fiscales et sociales, du coût des transports et des tarifs d'électricité.

Estime qu'aucun accord ne peut être imposé ou sanctionné par l'Etat sans que toutes les branches d'une même industrie soient appelées à participer à l'examen du problème et puissent apprécier les répercussions directes ou indirectes qu'il peut entraîner pour elles ;

Emet le vœu que les importations fassent l'objet des préoccupations du Gouvernement afin d'assurer par ce moyen les débouchés indispensables à l'exportation. Cette question est primordiale et l'emporte sur toutes les autres ;

Est d'avis que l'action des crédits et la modération du taux de l'intérêt ne peuvent sans blesser la justice distributive et l'égalité devant la concurrence, être réservés à une catégorie de débiteurs. Tous les débiteurs souffrent à un certain degré du déficit de leur production, ils ont droit au même traitement et aux mêmes faveurs de l'Etat.

DES GROS LOTS

Le gros lot de 500.000 francs de la loterie de l'Exposition de Bruxelles 1935 a été gagné par quatre habitants de Gouvy, dont M. Zémer, marchand de bois, qui compte sept parts, un employé du télégraphe de Gouvy, un douanier et un ouvrier de chemin de fer, avec une part chacun.

Si vous faites des opérations commerciales en Belgique, adressez-vous au CRÉDIT DU NORD BELGE, 32, rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwelz. 22667

Un violent incendie détruit un atelier de construction de postes de T.S.F. à Courtrai

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un violent incendie dont on ignore encore l'origine, a éclaté dans les ateliers de la maison Verbaeys et fils, constructeurs de pianos et postes de T.S.F., rue du Jardin.

En dépit de la prompte intervention des pompiers de Courtrai, le sinistre se propagea avec une telle rapidité que les bâtiments furent entièrement détruits, et qu'il fallut se borner à protéger les immeubles voisins.

Vers 3 h. 15, M. André Vienne, 9, rue du Jardin, était éveillé par une vive lueur, semblant provenir de la cour de son habitation. Ouvrant la fenêtre, il aperçut de grandes flammes qui s'élevaient du magasin, exploité par M. Rémi Verbaeys, négociant en pianos et T.S.F., domicilié rue Saint-Georges.

M. Vienne avisa aussitôt le commissariat de police, qui fit sonner le tocsin.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux et mirent plusieurs lances en batterie.

Entre temps, le sinistre avait pris une grande extension et les bâtiments larges de six mètres et profonds de vingt, ne formaient plus qu'un vaste brasier d'où s'échappaient des myriades d'étincelles qui menaçaient de communiquer le feu aux maisons voisines.

Dans l'impossibilité où ils se trouvaient d'approcher du foyer, les pompiers durent se borner à le circonscrire.

Sur ces entrefaites, de nombreux curieux affluaient rue du Jardin et la police, de concert avec la gendarmerie, dut organiser un service d'ordre pour les tenir à distance. A l'intérieur des barrages on remarquait M. le commissaire Depoorter et M. René Verbaeys, propriétaire de l'immeuble que l'on avait également avisé.

Après trois heures de lutte, tout danger était écarté, et l'on put alors se rendre compte de l'importance des dégâts.

Du magasin de vente et du garage, il ne restait plus qu'un amas de décombres et de poutrelles tordues, d'où émergeaient des châssis recroquevillés, seuls vestiges des quatre voitures de tourisme et des deux camionnettes qui s'y trouvaient remisées.

Une camionnette, une [illegible], de nombreux postes de T.S.F., pick-up, pianos et orgues étaient aussi anéantis.

Les dégâts, qu'il est encore impossible d'évaluer, seront certainement très élevés.

Une enquête est ouverte, en vue de [illegible] les causes du sinistre.